

Le projet se raconte comme une promenade, tissant les multiples couches de son paysage. En s'accrochant à l'existant, il s'agit de réinvestir et de sublimer ce qui est déjà là. Le parc est la composante principale du projet à partir de laquelle tout se développe. Son importante végétation est caractérisée par des cordons boisés aux essences indigènes, des arbres singuliers remarquables, mais aussi par un potager, vestige d'un ancien verger. La restitution de sa scénographie naturelle définit la méthode du projet. Il s'agit de développer les vues, dégagements et cheminements déjà en place, proposant une promenade faite de multiples tableaux, à la manière d'une exposition. Tous les éléments du projet s'y adossent, alternant entre composition bâtie et végétale, soucieux d'une harmonie patrimoniale et paysagère.



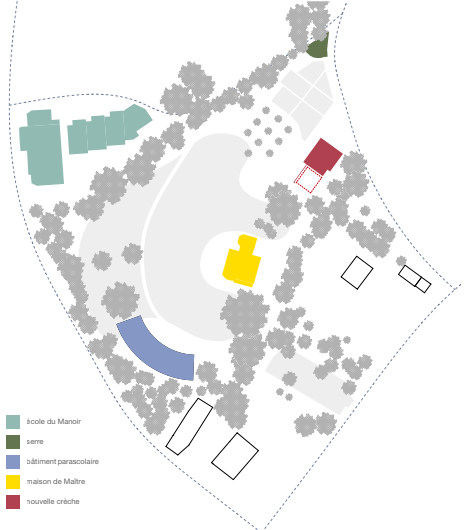
RÉPARTITION PROGRAMMATIQUE ET PAYSAGÈRE

Les trois affectations principales prennent place dans trois bâtiments distincts, s'exprimant singulièrement et en relation directe avec un morceau de paysage. L'un mène à l'autre dans une relation visuelle. Le dehors et le dedans s'accompagnent et se composent mutuellement.

LA CRÈCHE ET LE POTAGER - L'ancienne dépendance offre toutes les qualités pour accueillir le programme pour enfants, tant du point de vue typologique que de par la richesse de ses abords extérieurs. Les enfants se promènent au potager pour découvrir l'expérience de la terre. Celui-ci est restauré en terrasses selon la répartition d'origine ; le verger est reconstitué sur la partie sud, plusieurs variétés fruitières anciennes sont réimplantées. La proximité immédiate de la nouvelle crèche confère à cette partie du parc un caractère social et éducatif.

LA MAISON DE MAÎTRE ET LA GRANDE PRAIRIE - L'architecture emblématique de la maison de Maître caractérise le site. Son implantation centrale suggère naturellement d'y placer tous les programmes liés aux activités diverses de la Maison de Village. La terrasse à l'Ouest, épurée et redimensionnée, se déploie à la manière d'un belvédère surplombant le parc et contemplant le Jura. En contrebas, une placette adossée au muret permet d'accéder au tapis de la prairie fleurie. Celle-ci offre un espace de liberté bucolique. À la manière d'une œuvre de Monet, on imagine les enfants courir, après l'école, dans les herbes hautes. L'eau est recueillie en contrebas, ruisselant le long de la pente.

LE BÂTIMENT PARASOLAIRE ET LES GRANDS ARBRES - Principale intervention bâtie, il permet de regrouper tous les programmes liés à la vie parasolaire. Son implantation prend place naturellement le long de la promenade des écoliers, épousant la courbe dessinée par les couronnes végétales alentours. Le bâtiment s'intègre au parc de façon sensible et discrète : il active le site sans le dénaturer.



CHEMINEMENTS ET ESPACES OUVERTS

Le parc se dessine par ses chemins, s'y promener offre ainsi une nouvelle façon de l'habiter.

LES ENTRÉES - Point d'accès historique du site, l'entrée depuis le chemin des Fours est conservée et réaffirmée, permettant entre autres un accès facilité à la crèche. L'entrée depuis le chemin des Hauts-Crêts permet de décloisonner le site vers l'Est, tout en constituant un nouveau nœud de rencontres et de mobilités. Un cheminement de mobilité douce guide le promeneur entre le grand Cèdre et le Marronnier, figures de proue dominant le site et s'ouvrant sur le grand paysage. Enfin, depuis l'école du Manoir, les écoliers empruntent quotidiennement le chemin les menant au restaurant scolaire. Le passage existant est revalorisé et axé sur le nouveau bâtiment parasolaire, tout en suivant les courbes naturelles du terrain. Il s'agit de développer une porosité avec les sites adjacents, tout en conservant certains seuils de confidentialité.

LES SENTIERS - Le cheminement principal lie de façon douce et naturelle les trois bâtiments. La géométrie du sentier épouse la topographie et la végétation existante, dessinant la courbe à laquelle le nouveau bâtiment parasolaire vient s'accrocher. Les sentiers secondaires composent une promenade faite d'une variété de scènes : sous le couvert des arbres de la ceinture du site, le long du fossé biotope, autour du potager et de sa serre, traversant la prairie fleurie offrant un vaste espace de liberté.

LES ESPACES OUVERTS - Plusieurs lieux de contemplation ponctuent cette promenade : une aire de jeux est dessinée en amont de l'école et agit comme une prolongation de son préau. Plus haut, les prolongements extérieurs protégés de la crèche leur font écho. À l'ouest, la terrasse du bâtiment parasolaire réjouit ses petits habitants à l'arrivée des beaux jours. Enfin, la terrasse de la maison de Maître couronne le parc sur sa partie haute, véritable belvédère sur tout le site.

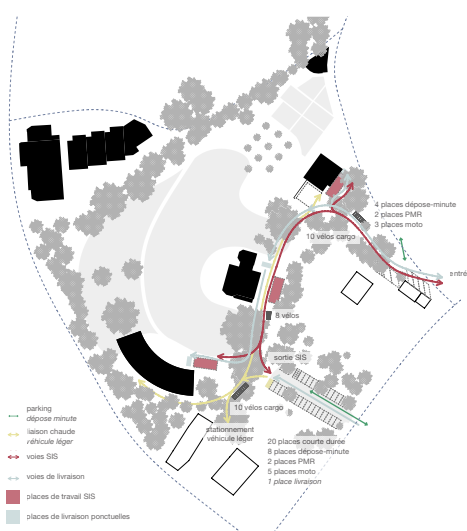


EXCAVATION, RÉ-EMPLOI, GESTION DES EAUX

Penser le projet comme un écosystème implique la bonne compréhension de ses enjeux paysagers : la gestion des terres excavées, le cheminement de l'eau et leur intégration au cœur du dessin des ensembles arborés. Le projet favorise la revalorisation des matériaux locaux et perméables sur site, et privilégie une gestion des eaux météoriques directement sur place.

Des matériaux perméables de différentes natures sont disposés selon les usages : le gravier pour les cheminements et la terrasse belvédère, le gravier gazon pour l'extension de place de travail pompier et les petites placettes, les copeaux pour la place de jeux. Les terres issues des excavations (parasolaire et nouvelle crèche) sont de quantités restreintes, et peuvent être réemployées pour le nivellement des nouvelles terrasses et cheminements.

Des noues d'infiltration paysagères dans la partie basse du parc proposent un agrément visuel, avec des pierres, des rochers, des joncs et des laïches tout en jouant le rôle de récolte des eaux de toiture. Elles assurent une restitution progressive dans le sol et facilite l'évaporation, participant à l'équilibre écosystémique du paysage.



VÉHICULES ET LIVRAISONS

Les besoins en stationnement sur le site sont principalement regroupés à l'est du parc et accessibles depuis le chemin des Hauts-Crêts. Soucieux de ne pas donner au chemin une échelle démesurément routière, une seule entrée/sortie de véhicule est favorisée. Quelques places PMR et visiteurs prennent place du côté du chemin des Fours, permettant un accès facilité à la crèche. Dessinant un mail arboré intégré au parc, le parking se glisse sous les arbres et bénéficie d'une large aire ombragée. L'emprise carrossable est optimisée afin de préserver les arbres existants du côté du chemin des Hauts-Crêts. Le revêtement en pavés gazon drainants permet l'infiltration de l'eau directement dans le sol. Un accès piéton distinct invite le visiteur directement à la promenade sous le couvert des arbres. Les places vélos sont réparties en amont du parc le long des cheminements principaux aux abords des bâtiments, facilitant et marquant les accès.

Les véhicules de secours empruntent comme entrée la voie d'accès principale depuis le chemin des Fours, desservant chaque bâtiment. Une sortie dédiée SIS en terre armée est aménagée et débouche sur le parking du chemin des Hauts-Crêts. Le concept de livraison est pensé selon des besoins et une logistique différenciés, permettant de limiter au maximum l'entrée de véhicules à l'intérieur du parc :

- livraisons ponctuelles
- Elles peuvent advenir jusqu'au pied des bâtiments, avec quelques places disposées à cet effet. L'entrée de ces livraisons se fait exclusivement depuis le chemin des Fours pour les trois bâtiments.
- livraisons hebdomadaires (cuisine) et liaison chaude
- Les marchandises sont livrées jusqu'au parking principal, depuis le chemin des Hauts-Crêts. Depuis une place de livraison dédiée, un véhicule léger permet ensuite l'acheminement vers la cuisine du parasolaire, tout en assurant une redistribution des plats sur l'ensemble du site.

ÉCOLOGIE DE PROJET

Le projet se développe comme un écosystème. Les strates programmatiques et paysagères s'entrelacent, travaillant leurs échelles de façon équivalente, dans un équilibre organique. Il s'agit de définir un ensemble de ressources à valoriser pour insuffler leurs qualités à toutes les échelles. Du dehors au dedans, toutes les composantes du projet interagissent avec ses habitants, en fluidifiant les parcours, les flux et les usages.

Deux stratégies de construction s'imposent au projet. D'une part, le maintien et la revalorisation d'un patrimoine bâti historique ; de l'autre, la construction raisonnée d'un nouveau bâtiment parasolaire au sein d'un patrimoine paysager important.

Les différentes époques de construction, la diversité des techniques de mise en œuvre participent à l'enrichissement du projet.

RÉNOVATION ET TRANSFORMATION

La transformation des deux bâtiments existants - maison de Maître et dépendance - répond à une stratégie de minimisation des interventions, afin de maintenir et revaloriser la substance architecturale en place, tout en préservant le paysage.

Le projet propose ainsi deux extensions aux bâtisses existantes, respectivement pour la future crèche (dépendance) et à la Maison de Village (maison de Maître).

L'extension de la crèche abrite un espace de vie. Elle prend place au niveau inférieur, s'ouvrant largement sur le parc. Il s'agit de se glisser dans le site, le plus délicatement possible. En se plaçant en retrait de la façade principale, l'extension dégage des prolongements extérieurs protégés, tout en ouvrant ses pièces largement sur le paysage. Adossée au bâtiment, la nouvelle construction se lit comme une prolongation du socle, fidèle à l'expression minérale du sous-bassement.

L'extension de la Maison de Village abrite quant à elle la salle de spectacle, qui est intégrée en continuité du sous-sol existant, sous le parvis d'entrée.

Cette position permet d'épargner le parc de tout « socle » démesuré en aval de la maison sur la grande prairie en pente, et des nuisances associées avec ce type d'affectation.

À l'intérieur de chaque bâtiment, les séquences typologiques et les matériaux sont analysés afin de répartir méthodiquement les nouvelles affectations en modifiant le moins possible les répartitions intérieures, et de conserver les éléments dignes d'intérêt. Les façades existantes sont inchangées afin de préserver leur qualité patrimoniale, et restaurées en respectant les techniques traditionnelles : crépis à l'ancienne, refecton des éléments moulurés d'origine, ...

CONSTRUIRE HUMBLEMENT

Le nouveau bâtiment parasolaire incarne l'ambition durable et écologique du projet par son implantation, le choix de modes constructifs pérennes et une exploitation peu gourmande en énergie tout au long de l'année. La construction respecte strictement les distances au domaine vital des grands arbres avoisinants. La position centrale du sous-sol partiellement excavé permet une rationalisation



BÂTIMENT PARASOLAIRE - FAÇADE D'ENTRÉE

UN BÂTIMENT VIVANT ET DURABLE

Au-delà des choix constructifs et de sa mise en œuvre, la durabilité d'une construction s'exprime sur un temps long, en prenant soin de maîtriser le coût énergétique de son exploitation. Penser le bâtiment à travers les saisons implique une bonne compréhension des enjeux thermiques et hygrothermiques.

MATÉRIAUX - Le bâtiment conçu en bois permet d'abaisser l'empreinte carbone de la structure et préserver des ressources rares. L'inertie thermique est gérée par les chapes en ciment poncés et par les murs de séparation conçus en terre crue. L'isolant minéral recyclé disposé en toiture offre un déphasage intéressant ainsi qu'un capacité hygro-régulante adaptée aux locaux occupés de manière intensive mais sporadique, comme par exemple le restaurant scolaire et les salles d'activités.

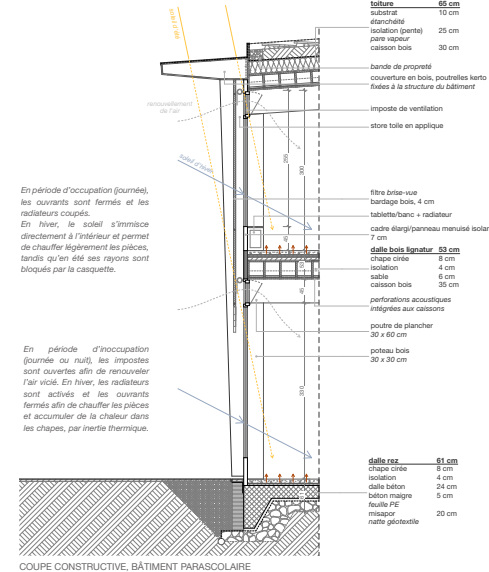
PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE CHALEUR - Afin de respecter le standard THPE, deux solutions sont envisagées pour la production de chaleur.

Premièrement, la mise en place d'une chaudière à bois commune dans l'école primaire, actuellement en projet, pourrait être couplée à un réseau de chauffage à distance pour raccorder l'ensemble des bâtiments. Cette ressource locale a l'avantage de présenter un bon bilan carbone et d'être adaptée à la distribution à haute température nécessaire à un réseau de chauffage à distance.

Deuxièmement, la mise en place d'un champ de sondes géothermiques commun à l'ensemble des bâtiments serait envisageable, dissimulés sous le nouveau parking. Chaque bâtiment serait ensuite équipé d'une pompe à chaleur individuelle couvrant ses besoins en chaleur.

des mouvements de terre ainsi qu'une optimisation des distributions techniques et des reports de charges.

Le système constructif suit un schéma statique rationnel et contreventé, composé de poteaux, murs massifs et poutres en bois, associés à des dalles caissonnées en bois (type figurat) assurant les exigences liées à la transmission phonique et à la réverbération. La façade est ainsi libérée de toute contrainte structurelle monolithique, permettant d'ouvrir largement les espaces intérieurs sur le paysage. Le bois s'exprime aussi en façade, tantôt en éléments verticaux élancés, tantôt comme un filtre visuel, jouant de la lumière et des vues. En toiture, un complexe végétalisé propose un milieu propice pour l'épanouissement de la faune et la flore. À la manière d'un arbre et son feuillage, le bâtiment se glisse dans le cordon boisé, doucement le long de la pente.



CROQUIS CONSTRUCTIF, BÂTIMENT PARASOLAIRE 1:50

Pour le bâtiment parasolaire, la distribution de chaleur doit être la plus réactive possible, afin de s'adapter à l'arrivée subtile d'enfants dégageant de la chaleur en masse. Par conséquent les serpentins de sol ne sont pas adaptés et des radiateurs positionnés dans des contrecœurs en façade sont idéaux. Ces derniers sont intégrés dans des éléments de menuiserie (bancs, rangements...) et permettent de préchauffer l'air entrant par les ouvrants de ventilation.

VENTILATION - Des ouvrants de ventilation répartis sur les deux façades principales et protégés des intempéries permettent une circulation d'air transversale efficace pour évacuer les polluants intérieurs durant les périodes d'occupation en milieu de matinée et l'après-midi sans risque d'incommoder les enfants et le personnel. Pendant les périodes d'occupation, les fenêtres sont fermées de manière à assurer un bon confort thermique.

PROTECTION SOLAIRES ET SURCHAUFFE - La première stratégie pour limiter la surchauffe estivale du bâtiment est son implantation sur le site, qui exploite la grande capacité d'ombrage des arbres au sud sur les salles d'activités et le restaurant. En complément, des stores toiles sont positionnées sur chaque façade, permettant de maîtriser l'atmosphère de chaque pièce selon les usages.



PLAN MASSE 1:500



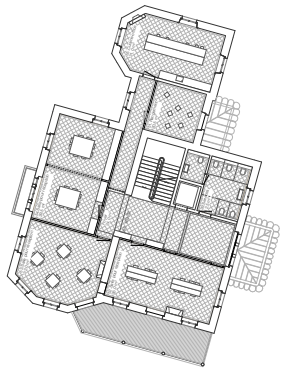
DEVANT LA CRÈCHE, LE MATIN AVANT L'ÉCOLE



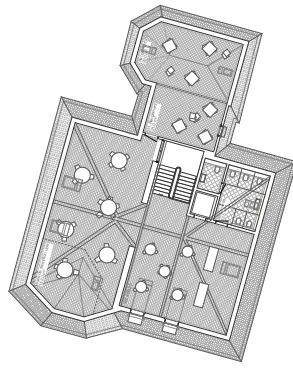
N PLAN DES REZ-DE-CHAUSSEE
1:200



COUPE A TRAVERS LE PARC
1:200



MAISON DE VILLAGE - 1^{er} ÉTAGE
1:200



MAISON DE VILLAGE - COMBLES
1:200

ESPACES DE RÉCEPTION
ÉTAGE ET COMBLES

Les deux niveaux de la Maison de Village jouissent d'une certaine **indépendance** par rapport au reste du site, se distançant du flux des enfants et de la maison de quartier, en surplombant le parc. Cela en fait un **lieu idéal** pour accueillir des **réceptions** plus ponctuelles, tels que des mariages ou des anniversaires.

Le **caractère patrimonial** des grandes salles, leur **décor** et **matérialité** sont parfaitement adaptés au programme futur des espaces de réception.

Afin de ne pas **dénaturer** les cloisonnements de l'étage, les combles sont aménagés pour offrir une salle de plus grande dimension, idéale pour certaines cérémonies.

C'est bien, d'avoir trente ans. C'est un peu comme organiser un mariage, mais avec soi-même. La fête avait été annoncée depuis longtemps. Tout le monde est venu, même les voisins du chemin des Fours. Il faut dire que ça en valait drôlement la peine : le Jura était tout rose à l'aube, et encore un peu bleu par les dernières lueurs de la nuit. Les ballons s'évanouissaient sur le parquet, enivrés d'avoir trop dansé.



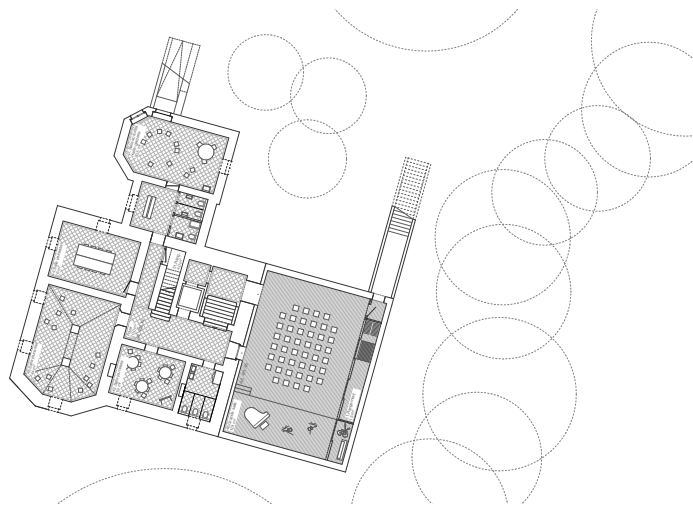
MAISON DE VILLAGE - REZ-DE-CHAUSSÉE
1:200

MAISON DE QUARTIER ET ADMINISTRATION
REZ-DE-CHAUSSÉE

La maison de Maître présente de nombreuses **qualités** : sa position centrale sur le site, son accès privilégié sur le haut du parc et son **belvédère** ouvert sur le grand paysage prédisposent naturellement le rez-de-chaussée pour accueillir les programmes de la **maison de quartier**.

Les jeunes sont accueillis dans le **hall distributif original**, desservant de grandes salles d'activités. L'aile de la maison est dédiée aux **équipes sociaux-éducatives** et à l'**administration**, garantissant une **proximité immédiate** avec les jeunes. On imagine aisément lors de belles journées des activités sur le **belvédère**, en synergie avec le bâtiment parascolaire situé un peu plus bas.

C'est bien, l'heure du goûter. L'école est finie, la journée peut enfin rigoler. Des montagnes de biscuits sont apportées, avec quelques jus de fruits aussi. S'il fait beau, on pourra même aller dehors sur la grande terrasse. C'est joli, depuis là-haut. La grande prairie ressemble à un petit lac tout fleuri, dansant dans le vent.



MAISON DE VILLAGE - SOUS-SOL
1:200

SALLE DE SPECTACLE ET ESPACE JEUNESSE
SOUS-SOL

Le sous-sol de la maison de village se définit comme un **espace vivant**. Les volumes et l'architecture emblématique de ses salles voûtées, les prises de lumières et fenêtres existantes permettent d'y insérer l'**espace jeunesse** ainsi que la **halte-garderie**. Cette dernière prend place dans l'aile nord de la maison, dans une salle bénéficiant de **lumière naturelle** et d'un **accès privilégié vers l'extérieur**.

La salle de spectacle se dessine dans une **extension** du sous-sol, sous le parvis d'entrée à l'est. Ce parti pris **épargne le parc** de toute construction trop imposante à l'ouest qui viendrait dénaturer considérablement la qualité de la grande prairie en pente.

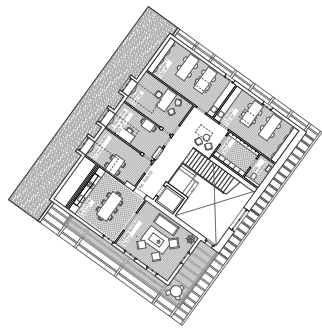
D'une hauteur utile de 3m50, la salle de spectacle est **directement accessible** par le système distributif vertical de la maison et permet une **entrée facilitée** depuis le rez-de-chaussée. Une **sortie indépendante** répond aux contraintes de sécurité incendie et laisse présager une flexibilité d'usage de la salle, en fonction des horaires différenciés ou tardifs.

Un jeu de **pavés de verre** permet des prises de lumière naturelle au plafond. Ces éléments architecturaux s'expriment sur le **parterre du parvis** de la maison, et annoncent **subtilement** au passant la présence de la salle au sous-sol.

C'est bien, le spectacle de Noël. Les parents s'impatientent dehors, sur le parvis. Tout le monde est déguisé et attend patiemment dans les couloirs. Il y aura de la musique et des lumières de toutes les couleurs. Les retardataires les verront scintiller au loin, sous les pavés de verre, dans la nuit glacée du mois de décembre.



COUPE M1 À TRAVERS LA MAISON DE VILLAGE
1:200



N NOUVELLE CRÈCHE - 1^{er} ÉTAGE
1:200



ADMINISTRATION ET PERSONNEL
ÉTAGE

L'étage de la dépendance est exclusivement alloué au **personnel** et aux **échanges entre parents et équipe éducative**. Le **secrétariat** ainsi que la **salle d'entretien** sont alors disposés à proximité immédiate de l'escalier.

La **salle du personnel** prend place au sud, avec un **accès revalorisé et privilégié au balcon existant**. Les **salles d'atelier** occupent la partie nord de l'étage.

C'est bien, quand la journée se termine. Tous les enfants sont partis, laissant derrière eux les crayons essouffés et les feutres fatigués. Il faudrait bien tout ranger, mais personne n'en a vraiment envie. Alors, on sort sur le balcon pour laisser s'envoler le brouhaha des enfants, qui siffle encore dans les oreilles. Le jet d'eau surgit derrière les arbres, dans la lumière dorée de l'après-midi mourant.

ACCUEIL, UN ESPACE DE VIE
REZ-DE-CHAUSSEE

L'ancienne dépendance retrouve son état original, après **démolition** de son garage annexe. Le bâtiment se distance alors du muret historique en bordure de parcelle, laissant **cheminer librement** un sentier et permettant la plantation de nouveaux arbres. La **porte historique** de l'ancienne bâtisse marque l'**entrée** de la nouvelle crèche. Elle mène à l'**espace d'accueil** déployé sur une double hauteur, laissant paraître la **charpente d'origine**. Un escalier ainsi qu'un ascenseur distribuent les niveaux du rez inférieur et de l'étage. Dehors, des locaux poussettes sont disposés dans des **abris sécurisés** à proximité des entrées, délicatement insérés **sous la couronne des arbres**.

Au sud du hall d'entrée, un accès au **jardin supérieur** est précédé du **vestiaire** de l'**espace de vie** attenant, s'ouvrant sur le parc, à proximité du **vieux puits**.

La **typologie** de cette unité s'articule autour de l'espace de vie et de la chambre, disposés le long de la façade et bénéficiant de **généreuses entrées de lumière naturelle**. Les **dégagements visuels** sur le **verger** et le **potager** influencent sensiblement la **qualité** de ces espaces de vie.

Une **couche servante** occupe le centre du bâtiment, garantissant en tout temps un **contrôle visuel** des éducateurs-trices depuis la **salle de change** ou la **kitchenette**. Enfin, la chambre de sieste est placée au nord du bâtiment, bénéficiant d'une position à l'écart idéale pour une atmosphère calme invitant au repos.

C'est bien, de faire la sieste. Pourtant, juste avant, on n'avait pas vraiment envie d'y aller. Quelle drôle d'idée, d'aller se coucher quand dehors les oiseaux nous narguent sur leur branche. Mais déjà, les paupières s'alourdissent et il faut lutter pour montrer que l'on est trop grand pour dormir. Et puis la lecture de l'histoire commence, et tout s'envole. La chambre s'est engouffrée dans la nuit de l'après-midi, faisait flotter les papillons de la prairie au milieu des enfants endormis.



N NOUVELLE CRÈCHE - REZ-DE-CHAUSSEE
1:200



DEUX ESPACES DE VIE
REZ-DE-CHAUSSEE INFÉRIEUR

L'escalier et l'ascenseur permettent d'accéder aisément au rez-de-chaussée inférieur, occupé par **deux espaces de vie**. Ils disposent d'un accès au **jardin inférieur protégé**, face au verger et au potager. Cette **proximité immédiate** laisse présager des synergies sociales-éducatives pédagogiques, permettant aux enfants d'être introduits à l'expérience de la terre.

Le **premier espace de vie**, placé dans l'emprise du bâtiment existant, est **identique** à celui du rez-de-chaussée supérieur.

Le deuxième espace de vie est positionné dans une **extension au sud**, dont la géométrie et l'emprise permettent de **conserver les grands arbres** présents sur le site.

Malgré leurs proportions différentes, les deux espaces de vie sont composés selon un **même principe typologique**, articulant les espaces servants et les espaces servis selon leurs usages : l'espace de vie et la grande chambre sont disposés en façade, avec **accès de plain-pied** au jardin protégé, tandis que les pièces de repos sont regroupées au nord.

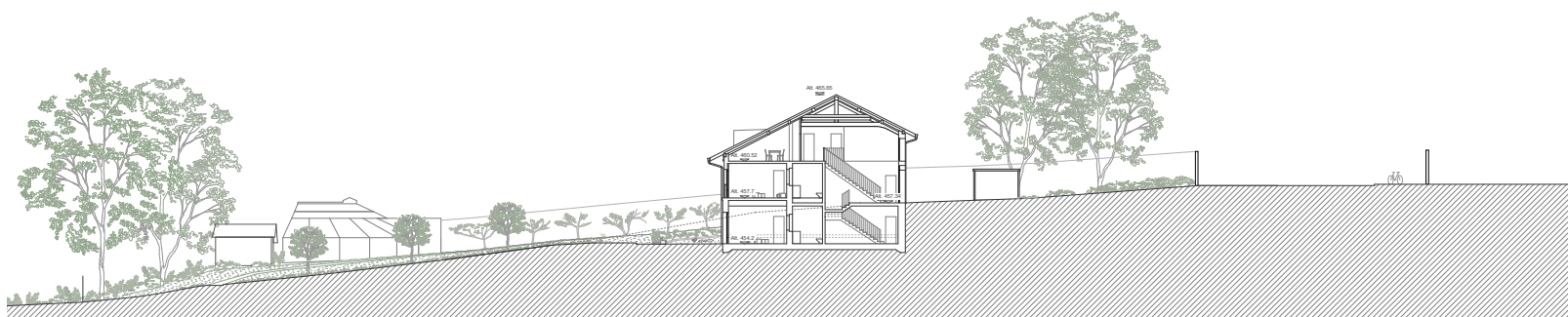
C'est bien, d'aller cueillir des cerises. Enfin, c'est bien d'aller cueillir tous les fruits, mais les cerises c'est plus facile, et puis c'est meilleur. Les branches ne sont pas trop grosses, pas comme celles des pommiers. On secoue un petit peu et elles tombent joliment dans la main, sans s'abîmer. Elles sont drôlement jolies, ces grosses billes dodues, rouges et veloutées. Vite, il faut remplir le panier, à ras-bord, comme ça toute la classe pourra goûter.



N NOUVELLE CRÈCHE - REZ INFÉRIEUR
1:200

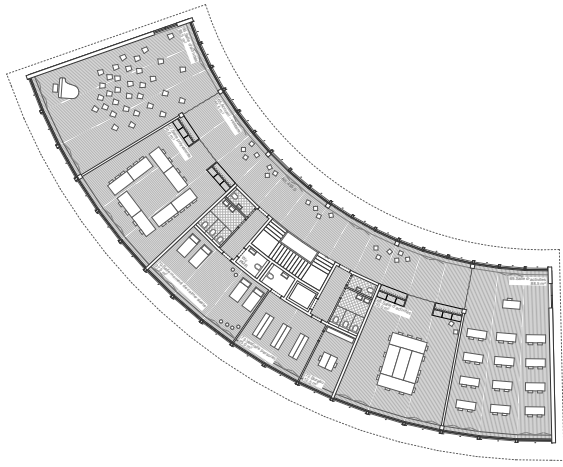


COUPE C1 À TRAVERS LA NOUVELLE CRÈCHE - EXTENSION
1:200



COUPE C2 À TRAVERS LA NOUVELLE CRÈCHE
1:200





BÂTIMENT PARASCOLAIRE - 1^{er} ÉTAGE
1:200

SALLES D'ACTIVITÉS ET ADMINISTRATION
ÉTAGE

Accessible directement depuis l'entrée grâce aux organes distributeurs, l'étage se développe le long d'une **grande coursive distributive** faisant office de vestiaire. Bancs et armoires sont disposés régulièrement, offrant un espace de rencontre et d'échange pour les élèves. En regardant dehors, un **filtre visuel** joue des perceptions et des lumières pour laisser (entre)voir le parc selon les saisons, sans être vu. Le centre du plan comporte deux blocs sanitaires, ainsi que l'espace de sieste et administratif à l'arrière. Les salles sont disposées de part et d'autre de la coursive, et s'ouvrent entièrement sur la forêt avoisinante, leurs garantissant une **lumière douce** propice aux activités et un **ombrage naturel** en cas de période caniculaire.

RESTAURANT, CUISINE ET SALLE POLYVALENTE
REZ-DE-CHAUSSEE

Une entrée **centrale** accueille les élèves et permet un **accès de plain-pied** au restaurant scolaire. Une sortie attenante à la **terrasse extérieure** est placée en relation privilégiée avec le parc. Au centre du plan et directement accessibles depuis le vestibule, deux blocs sanitaires sont disposés de part et d'autre de la distribution verticale. Ils permettent aux élèves de se laver les mains avant d'accéder au restaurant scolaire. À l'arrière, la **cuisine** prend place le long de la forêt et bénéficie de sa propre entrée de service (marchandises, personnel...)

À l'est de l'entrée, accompagnant la **penne douce** du terrain naturel, quelques marches et une rampe d'accès permettent d'accéder à la **salle polyvalente**. La **coursive distributive** devient **foyer**, desservant la grande salle divisible au gré des usages. Les grandes baies vitrées rythment le rez-de-chaussée, laissant percevoir une nouvelle image du parc et de la maison de Maître, où le **dehors s'invite à l'intérieur**.

LANGAGE ET EXPRESSION

Inséré **délicatement** dans le parc, le bâtiment parascolaire se glisse **entre les arbres**, comme faisant partie de la forêt. La façade est dessinée à la manière de celle d'un **pavillon japonais** en bois, travaillant d'un même geste les relations visuelles et spatiales. Le jardin et l'espace habitable se composent mutuellement, du dehors au dedans, du dedans au dehors.

Des poteaux en bois rythment la façade et s'élancent dans un **mouvement ramifié**, à l'image des grands arbres tout proches. La lumière **virevoltante** du feuillage est elle-aussi réinterprétée, dessinant un **filtre** fait de lamelles de bois glissant le long des vitrages. Côté parc, il se soulève pour laisser le rez-de-chaussée entièrement ouvert sur le paysage, tandis que côté forêt, il coulisse vers pour **occulter délicatement** les espaces du vestiaire et de la cuisine, libérant la vue sur les grands arbres à l'étage. Le bâtiment revêt cette **peau légère** en fonction de son paysage, ne se laissant pas totalement entrevoir.



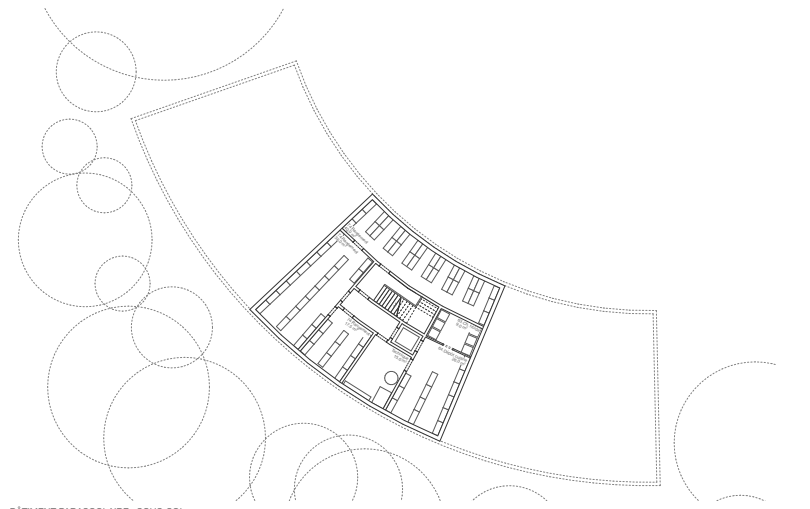
Villa Katsura, du dedans au dehors



BÂTIMENT PARASCOLAIRE - REZ-DE-CHAUSSEE
1:200



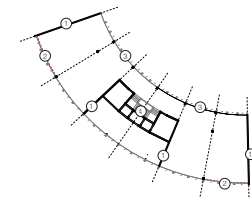
AVANT L'ARRIVÉE DES ÉCOLIERS



BÂTIMENT PARASCOLAIRE - SOUS-SOL
1:200

C'est bien, le premier jour de l'automne. Les feuilles des arbres luttent une dernière fois contre le vent, dans la tiède lumière de l'été déclinant. Les enfants ont repris leurs habitudes écolières, se réjouissant de chaque récréation comme de petites vacances. Le midi aussi, c'est une fête, puisqu'il faut partir de l'école. D'abord, les enfants sont rassemblés dans la cour, puis cette formidable procession traverse le parc en longeant le chemin, à travers la prairie. Il reste encore quelques fleurs, certains les décrochent délicatement, essayant de confectionner un dernier bouquet d'été. Au bout du chemin, le bâtiment parascolaire se glisse entre les arbres, comme une grande cabane. Les enfants entrent à la hâte, se bousculent pour s'asseoir à la table juste contre la fenêtre. C'est la meilleure place, ni vraiment dehors, ni tout à fait dedans, le grand parc doré s'immerge à l'intérieur, tout entier.

PRINCIPE STRUCTUREL



1. murs massifs en bois CLT 12 cm
2. contreventement avec diagonales
3. poteaux bois 30 x 30 cm
4. noyau en terrasse

À l'exception des dalles et des murs du sous-sol, partiellement excavé, la structure du bâtiment est entièrement conçue en **bois indigène**. Suivant la **géométrie radiale** du plan, un système ponctuel de **poteaux/poutres** reprend les **portées principales**, permettant à chaque niveau de bénéficier de larges salles ouvertes et facilement appropriables. Le contreventement est assuré par des **voiles de stabilisation en murs massifs en bois CLT** ainsi que par des **croix de Saint-André** ponctuelles en façade.

Les dalles de l'étage et de la toiture sont conçues en **caisson bois préfabriqué** (type lignatur). Ce type de dalle émet 6 fois moins de **CO2** que son homologue en béton et dispose d'un **potentiel de stockage carbone de 300%** par rapport à ses émissions. Les éléments de construction bois sont dimensionnés pour résister au feu (R30), et pour répondre aux exigences phoniques de transmission et de réverbération (sous-face acoustique perforée).

Les murs intérieurs non porteurs et de remplissage sont conçus en **brique de terre crue** (type Terrabloc) et offrent une atmosphère adoucie aux espaces parascolaires. Le système construit entièrement **préfabriqué** est durable et allie **rationalité constructive, rapidité d'exécution sur site** tout en limitant le bruit et les nuisances lors de la mise en œuvre.

DÉPÔT ET CHAMBRE FROIDE
SOUS-SOL

Le sous-sol **partiellement excavé** prend place dans la **trame centrale** du bâtiment. Il permet une rationalisation des mouvements de terre et respecte strictement les distances nécessaires aux domaines vitaux des arbres. La **distance nécessaire à des travaux spéciaux** (type palplanches) a été prise en compte dans l'implantation du bâtiment.

En plus des surfaces de dépôts et du local technique, l'ascenseur est directement attenante à la chambre froide, garantissant un **lien fonctionnel et efficace** avec la cuisine au rez-de-chaussée.



FAÇADE OUEST
1:200



FAÇADE EST - SUR LE PARC
1:200



COUPE P1 TRANSVERSALE DU BÂTIMENT PARASCOLAIRE
1:200